

Syndicat du bassin versant de l'Aisne Navigable Axonaïse
Effacement du seuil de Cœuvres-et-Valsery
Ru de Retz
Continuité écologique

Compte-rendu de la réunion de chantier
11 septembre 2018

Lieu :	Rue de l'Abbaye, 02600 Cœuvres-et-Valsery à 14H00
---------------	---

Maître d'ouvrage :	Maître d'œuvre :	Entreprise :
Syndicat du bassin versant de l'Aisne Navigable Axonaïse	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques	MASCITTI NINO

Nom, Prénom :	Organisme :	Présent	Absent	Excusé
GERAULT Nicolas	Président du Syndicat			✓
REBEROT Nicolas	1 ^{er} Vice-président du Syndicat			✓
CHAUVET Eric	2 ^{ème} Vice-président du Syndicat			✓
HUGE Maurice	Président d'honneur du Syndicat			✓
BRABANT Pierre	Délégué du Syndicat	✓		
BRABANT François	Délégué du Syndicat	✓		
MASCITTI Dominique	MASCITTI Nino	✓		
MARQUES Maxime	MASCITTI Nino	✓		
HUCHET William	Union des syndicats	✓		
VAUVERT Lucile	Communauté de Communes Retz en Valois	✓		
LEFEVRE Philippe	Propriétaire du seuil	✓		
MOIRE Pascal	Agence Française pour la Biodiversité			✓
	Agence de l'eau Seine-Normandie			✓
	Direction Départemental des Territoires de l'Aisne			✓
	Fédération de l'Aisne pour la pêche et la protection du milieu aquatique			✓

Cette réunion concerne la réception de chantier des travaux pour l'effacement du seuil de Cœuvres-et-Valsery, ROE 39406. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise MASCITTI NINO (Siège Social : Rue des Bûcherons, 02600 VILLERS-COTTERETS).

DETAIL DES TRAVAUX :

- *Secteur amont de l'ouvrage :*
- Sur le secteur en amont de l'ouvrage, le lit de la rivière a été aménagé avec les typologies d'actions suivantes :
 - la création de banquettes composées d'herbacées de types hélophytes (iris, carex, joncs, salicaies, ...)
 - la création d'un lit sinueux
 - une recharge granulométrique pour stabiliser le fond du lit
 - la réutilisation de souches d'arbres fixées dans le lit de la rivière dans l'objectif de créer une diversité des habitats.



Plantation des hélophytes sur les banquettes



Ancrage de souches d'arbres sur les banquettes

- *Passerelle*

- Une remise en état de la passerelle a été effectuée par le remplacement du plancher et le renforcement de l'assise.



Remise en état de la passerelle



Amont de la passerelle, après travaux



Aval de la passerelle, après travaux

- *Secteur étang :*

- En ce qui concerne l'étang connecté au cours d'eau, le prolongement du fossé d'alimentation de l'étang initialement prévu n'a pas été effectué. En effet, le pourcentage de pente proposé pour la création du fossé dans le cadre du projet n'était pas réalisable au vu des relevés topographiques et du niveau de la lame d'eau. Après différents relevés, le choix s'est porté sur le désenvasement de l'ancienne prise d'eau et le reprofilage du fossé d'alimentation afin d'obtenir une pente de 0,2%.
- Un curage de l'étang a été effectué pour garantir une meilleure pente du fossé.



Prise d'eau de l'étang après travaux



Fossé d'alimentation de l'étang après travaux



Etang après travaux

- *Travaux complémentaires*

- Comme indiqué sur le compte rendu de la réunion de chantier du 24 juillet 2018, depuis plusieurs semaines le niveau d'eau du ru de Retz a fortement diminué. Ce constat s'explique par la rupture d'une berge en amont du secteur travaillé. Le ru de Retz a donc modifié naturellement son tracé pour rejoindre un affluent du ru de Retz.
- Avec l'accord du propriétaire de la parcelle, une fascine de saule a été réalisée afin de rétablir l'ancien cours des eaux conformément à l'article L.215-4 du Code de l'environnement. Le rétablissement du débit du ru de Retz est primordial pour garantir le bon calage des aménagements.



Renforcement de la berge en amont du projet

- Après effacement du seuil, une prise d'eau permettant l'alimentation d'un étang appartenant à M. LEFEVRE et située sur le linéaire travaillé n'était plus fonctionnel. Pour pallier à ce problème la prise d'eau a été abaissée et ajustée par rapport à la lame d'eau d'étiage.



Ajustement de la prise d'eau d'un étang

FINANCEMENT

La réalisation de ce programme de travaux est possible grâce au soutien financier de :



REMARQUES, OBSERVATIONS :

- Les travaux ont été jugés conformes au cahier des charges. Le maître d'ouvrage accepte la réception de chantier sous réserve de la plantation d'une ripisylve en rive droite prévue initialement dans le projet. La plantation sera réalisée au cours de la période d'Octobre-Novembre 2018, lorsque les conditions climatiques seront jugées favorables.
- Sans aucune observation et remarque, dans un délai de 8 jours, les informations de ce compte-rendu sont jugées acceptées.
- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux d'effacement du seuil de Cœuvres-et-Valsery, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées :
 - M. William HUCHET / Geoffrey PACAUD – Union des syndicats 03.23.20.36.74 – 06.07.71.26.60
 - M. Dominique MASCITTI – Entreprise MASCITTI NINO SA 06.12.43.28.43

Rédigé le 13 septembre 2018

Le service technique,

Avant Travaux



Après Travaux



Vue en aval du seuil



Vue en aval de la passerelle



Vue en amont de la passerelle



Prise d'eau de l'étang



Fossé d'alimentation de l'étang



Etang



Passerelle



Secteur en amont de la passerelle



Secteur en amont de la passerelle